



LELIEVRE

ENTREPRISE PAYSAGISTE

POURQUOI ET COMMENT POSER UN HAUBANAGE BOA

Pour éviter la chute de branches, en raison de leur essence propre, principalement pour les résineux, ou sous l'effet des conditions climatiques, il est parfois indispensable de mettre en place un haubanage sur un arbre pour le sécuriser.

Les travaux de haubanage sont souvent associés à des travaux de taille, ces derniers permettant de limiter la prise au vent.

L'installation de plusieurs haubans diminue les risques de torsion et de flexion. Il faut cependant veiller à ne pas créer un effet inverse en modifiant la dynamique de l'architecture de l'arbre. Pour un travail dans les règles de l'art, aucun percement du bois ne doit être exécuté.

La BOA est une tresse rigide qui permet de faire des haubanages et des épissures sans outil et sans aiguille. Un amortisseur est nécessaire pour rendre le système plus souple et plus dynamique.

Les haubans ont une durée de vie limitée et doivent être vérifiés tous les ans. Il est nécessaire de supprimer tout risque de frottement lors de la pose des haubans (risque de rupture dû au frottement permanent sur la même zone). Les élagueurs de l'entreprise LELIEVRE sont à votre disposition, tant pour la pose que pour le suivi régulier des systèmes d'haubanage.

